This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE
CONVENTION RADIOTÉLÉGRAPHIQUE INTERNATIONALE

RAPPORT DE GESTION

TROISIÈME ANNÉE

1909

Organisation et personnel.

L'année 1909 n'a apporté aucun changement à l'organisation et à l'état du personnel de la section radiotélégraphique du Bureau international.

Convention radiotélégraphique de Berlin.

Le nombre des Etats signataires de la Convention radiotélégraphique de Berlin et des Etats adhérents est passé de 28 à 33. Cette augmentation provient de l'adhésion subséquente des pays suivants :

Australie (Fédération), Colonie du Cap, Indes britanniques, Natal, Transvaal.

En sus des Etats indiqués dans le dernier Rapport de gestion, les pays suivants ont ratifié la Convention avec le Règlement de service et le Protocole final:

Autriche, Hongrie, Perse, Portugal, Russie.

L'Autriche, la Hongrie et la Russie ont, en outre, ratifié l'Engagement additionnel.

Le tableau ci-après donne, par ordre alphabétique, les noms des Etats signataires ou adhérents, avec indication de la classe à laquelle chacun d'entre eux appartient. A ce sujet, il est à remarquer que les Administrations de l'Argentine, du Chili, de la France, de l'Italie et de l'Uruguay dont les Gouvernements n'ont pas encore ratifié les Actes de Berlin, nous ont fait connaître la classe dans laquelle elles désirent éventuellement être rangées dans le cas de la ratification ultérieure de la Convention de la part de leurs Gouvernements; tandis que les Administrations des Etats-Unis d'Amérique, de la Grèce et de la Perse se sont abstenues de se prononcer sur ce point.

Pays	Classe	Convention radiotélégraphique, Règlement de service, Protocole final	Engagement additionnel
Allemagne	I	ratification	ratification
» pour ses Protectorats		adhésion subséquente	adhésion subséquente
Amérique (Etats-Unis)	—	—	—
Argentine (République)	I	—	—
Australie (Fédération)	I	adhésion subséquente	—
Autriche	I	ratification	ratification
Belgique	III	ratification	ratification
Brésil	VI	ratification	ratification
Bulgarie	V	ratification	ratification
Chili	III	—	—
Colonie du Cap	*)	adhésion subséquente	—
Danemark	IV	ratification	ratification
Espagne	II	ratification	ratification
France	I	—	—
Grande-Bretagne	I	ratification	—
» pour Canada, Australie, Colonie du Cap, Natal, Transvaal, Indes britanniques et ses autres Colonies et Protectorats à l'exception de Terre-Neuve et de la Colonie Orange River		adhésion subséquente	—
Grèce	—	—	—
Hongrie	I	ratification	ratification
Indes britanniques	I	adhésion subséquente	—
Italie	I	—	—
Japon	I	ratification	—
Mexique	IV	ratification	adhésion subséquente
Monaco	VI	ratification	ratification
Natal	*)	adhésion subséquente	—
Norvège	III	ratification	ratification
Nouvelle-Zélande	IV	adhésion subséquente	—
Pays-Bas	III	ratification	ratification
Perse	—	ratification	—
Portugal	VI	ratification	—
Roumanie	III	ratification	ratification
Russie	I	ratification	ratification
Suède	III	ratification	ratification
Transvaal	*)	adhésion subséquente	—
Turquie	I	ratification	ratification
Uruguay	IV	—	—

*) La Colonie du Cap, le Natal et le Transvaal contribuent conjointement, dans la Ire classe, aux frais du service radiotélégraphique.

Stations radiotélégraphiques.

A la fin de 1909, le nombre des stations radiotélégraphiques dont l'ouverture nous a été notifiée s'élevait à 755, dont 136 stations côtières et 619 stations de bord.

Ces stations étaient affectées:

	à la correspondance				aux essais radiotélégraphiques	à la réception et à la transmission de signaux de détresse	Total
	publique	officielle	privée	particulière			
Stations côtières	73	27	2	9	—	25	136
Stations de bord	234	° 372	3	9	1	—	619
Total	307	399	5	18	1	25	755

Suivant leur nationalité, ces stations se répartissent comme suit:

Nationalité	Stations côtières	Stations de bord	Total
Allemagne	15	158	173
Autriche-Hongrie	3	20	23
Belgique	1	10	11
Brésil	8	16	24
Chili	3	7	10
Danemark	7	14	21
Espagne	2	5	7
Grande-Bretagne	42	286	328
Italie	23	15	38
Japon	5	10	15
Mexique	4	—	4
Norvège	4	13	17
Pays-Bas	3	31	34
Roumanie	1	5	6
Russie	13	2	15
Suède	—	27	27
Uruguay	2	—	2
Totaux	136	619	755

Travaux du Bureau.

Le nombre des pièces de la **Correspondance** échangée par le Bureau est de 937. Dans ce total, les Circulaires et les Notifications ne comptent chacune que pour une unité.

Les **Circulaires** sont au nombre de 6. Les objets principaux traités dans ces Circulaires sont les suivants:

1° Comptabilité et Rapport de gestion;

2° Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques;

3° Etablissement d'une liste des indicatifs d'appel contenus dans la Nomenclature des stations.

Les **Notifications** sont au nombre de 8. Elles renferment les renseignements qui nous sont parvenus des Administrations concernant la ratification des Actes de Berlin, la classification pour la contribution aux frais communs et l'adhésion à la Convention ainsi qu'à l'Engagement additionnel. Elles comportent, en outre, soit dans le texte même, soit dans des annexes dressées conformément au modèle annexé au Règlement de service, tous les renseignements qui nous sont parvenus relativement aux stations radiotélégraphiques. Ces dernières communications sont publiées, à partir du mois d'Octobre 1909, sous forme de suppléments à la Nomenclature des stations radiotélégraphiques.

La **Nomenclature officielle des stations radiotélégraphiques** dont nous avions annoncé la préparation par notre Circulaire n° 6 du 6 Août 1908, a paru à la fin du mois d'Août 1909. La mise au point de ce document a nécessité l'échange de nombreuses correspondances qui en a retardé l'impression.

Donnant satisfaction au désir exprimé par une Administration, le Bureau a publié, outre l'édition française, une édition allemande de la Nomenclature. L'édition française comprend XVI et 83 pages, l'édition allemande XVI et 85 pages.

La Nomenclature a été tirée à 25200 exemplaires, dont 13000 de l'édition française et 12200 de l'édition allemande.

Les deux éditions de la Nomenclature ont été complétées, en 1909, par 3 Suppléments dont le premier a paru le 15 Octobre. Ont été tirés:

a) édition française,
les Suppléments n° 1 et n° 2 à 13000 exemplaires chacun,
le Supplément n° 3 à 12500 exemplaires;

b) édition allemande,
les Suppléments n^{os} 1, 2 et 3 à 12200 exemplaires chacun.

Le prix de la Nomenclature (édition française ou allemande) est de fr. 0,80 par exemplaire broché pourvu d'une préface, port non compris; ce prix est augmenté de 5 centimes pour chaque préface supplémentaire.

Le prix de revient des Suppléments n^{os} 1 à 3 s'élève, pour les Administrations et les Compagnies, à fr. 0,15, port non compris. Pour les particuliers, le prix des Suppléments (édition française ou allemande) a été fixé à fr. 2.— par collection se répartissant sur douze mois.

Les détails relatifs à la vente de la Nomenclature sont donnés par le tableau ci-après:

	Texte en français					Texte et préface en allemand	Observations
	avec 1 préface[1])	avec 2 préfaces	avec 3 préfaces	Réserve[2])	Total		
Tirage . .	9305	1550	365	1780	**13000**	**12200**	
Vente:							[1]) Soit en allemand, anglais, espagnol, français ou italien.
Administrations . .	8229	1348	350	—	9927	11497	
Compagnies . . .	394	—	—	—	394	—	[2]) Les exemplaires qui forment cette réserve peuvent être brochés avec une ou plusieurs des cinq préfaces susmentionnées.
Particuliers . . .	63	—	—	—	63	9	
Répartition gratuite	390	170	15	—	575	—	
Service du bureau .	20	—	—	—	20	20	
	9096	1518	365	—	**10979**	**11526**	
Stock au 31 Décembre 1909	209	32	—	1780[2])	**2021**	**674**	

Le **Journal Télégraphique,** revue mensuelle du Bureau international, qui a terminé, avec l'année 1909, la 41^{e} année de son existence (XXXIII^{e} volume), sert également d'organe officiel pour le service radiotélégraphique. Il est aussi distribué gratuitement aux Offices qui adhèrent à la Convention radiotélégraphique et ne font pas partie de l'Union télégraphique.

En ce qui concerne la radiotélégraphie, le Journal contient notamment: la reproduction de documents officiels sur la réglementation de la radiotélégraphie en Belgique, en Espagne, en Norvège, en Portugal et en Suède; un article sur la cryptographie et la télégraphie sans fil; une conférence concernant la téléphonie sans fil; une vingtaine de nouvelles visant l'établissement de nouvelles stations et communications de grande importance, des applications, des essais pratiques et de nouveaux appareils et systèmes, l'utilisation de la radiotélégraphie dans les catastrophes maritimes et terrestres, la réglementation du service radiotélégraphique dans certains pays.

Documents de la Conférence de Berlin, 1906, publiés par le Département des Postes de l'Empire d'Allemagne. Prix fr. 5.—, port non compris.

Stock disponible au 31 Décembre 1908	169	exemplaires,
vente en 1909	5	»
Il reste donc au 31 Décembre 1909 un stock disponible de	164	exemplaires.

Convention radiotélégraphique internationale de Berlin, Engagement additionnel, Protocole final et **Règlement de service** y annexé. Le prix de ce document qui a été publié également par les soins de l'Administration allemande, est de fr. 0,50 par exemplaire, frais de port non compris.

Stock disponible au 31 Décembre 1908	146	exemplaires,
vente en 1909	58	»
Il reste donc au 31 Décembre 1909 un stock disponible de	88	exemplaires.

Comptabilité.

La comptabilité de l'année 1909 ressort des tableaux annexés au présent rapport, qui donnent le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard du compte de 1908 et du budget qui avait été prévu pour 1909.

Le résultat général du compte de l'exercice 1909 est le suivant:

Le budget de 1909 ouvrait au Bureau international pour le compte du service radiotélégraphique un crédit de		fr. 47 280.—
et évaluait les recettes, sauf les parts contributives, à		» 18 700.—
Les dépenses se sont effectivement élevées à	fr. 38 512,20	
et les recettes ont atteint le chiffre de	» 23 479,20	
Le budget mettait à la charge des Administrations		» 28 580.—
Cette somme se trouve effectivement réduite à		» 15 033.—
Différence en faveur des Administrations		fr. 13 547.—

Le nombre total des unités contributives, qui était en 1908 de 411, s'est élevé en 1909 à 489, soit une augmentation de 78 unités. Cette augmentation provient de ce que la Fédération australienne, les Indes britanniques et le groupe formé par la Colonie du Cap, le Natal et le Transvaal, contribuent directement aux frais communs du service radiotélégraphique, et que le Brésil a désigné la classe dans laquelle il désire être rangé pour cette même contribution. La Fédération australienne, les Indes britanniques et le groupe susindiqué font partie de la I^re^ classe, avec $25 \times 3 = 75$ unités, le Brésil, rangé dans la VI^e^ classe, contribue pour 3 unités.

La participation aux frais communs du service radiotélégraphique comptant, pour tous ces pays, à partir du 1^er^ Janvier 1907, il y a lieu de retrancher du montant à recouvrer au titre de 1909 au moyen de parts contributives, montant s'élevant au total de		fr. 15 033.—
la somme de $900 \times 3 + 108 =$		» 2 808.—
afférente à l'exercice 1907—1908, mais non comprise dans le compte de cet exercice.		
La dépense effective à la charge des Administrations pour l'année 1909 s'élève donc à		fr. 12 225.—

En fixant à fr. 25 le montant de chacune des 489 unités contributives pour 1909, il y a, pour arrondir, un solde actif de fr. 416,90 à reporter à l'exercice 1910.

Tableau de répartition.

Classe	Unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre des Administrations ou groupes d'Administrations	TOTAUX	
					des unités	des montants
			Fr.			Fr.
I	25	25 francs	625	13	325	8 125
II	20		500	1	20	500
III	15		375	6	90	2 250
IV	10		250	4	40	1 000
V	5		125	1	5	125
VI	3		75	3	9	225
				28	489	12 225

Le Bureau international a reçu de la Caisse fédérale, pour le compte du service radiotélégraphique, en 1909, la somme de . . . . . fr. 38 595,30
Il a versé à la Caisse fédérale, pendant la même période . . . . . » 22 994,60

Excédent des payements de la Caisse fédérale . . . . . fr. 15 600,70

Le total des sommes à recouvrer au 31 Décembre 1909 atteint le chiffre de fr. 32 650,10
Le Bureau international devait à la Caisse fédérale à la même date . . . . » 32 233,20

Il reste donc pour l'année 1910, conformément aux développements qui précèdent, un solde actif de . . . . . fr. 416,90

BERNE, le 9 Février 1910.

LE DIRECTEUR:
E. FREY.

Vu et approuvé,
Le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer:
L. FORRER.

COMPTE

DE L'EXERCICE 1909

ET

BUDGET

POUR L'ANNÉE 1910

Compte de 1908		Budget de 1909		Recettes	Compte de 1909		Budget de 1910	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
32	80	1 200	—	1. Journal	20	—	1 200	—
—	—	16 500	—	2. Nomenclature	21 524	20	15 000	—
—	—	—	—	3. Liste des indicatifs d'appel	—	—	1 500	—
—	—	—	—	4. Statistique	—	—	100	—
—	—	—	—	5. Carte des stations	—	—	500	—
1 845	20	500	—	6. Notifications et Circulaires	1 642	20	200	—
—	—	—	—	7. Imprévu	—	—	—	—
1 878	—	**18 200**	—		**23 186**	**40**	**18 500**	—
167	75	100	—	**II. Vente de documents des Conférences**	63	80	200	—
3	—	—	—	**III. Imprévu**	—	30	—	—
—	—	400	—	**IV. Solde actif de l'année dernière**	228	70	500	—
2 048	**75**	**18 700**	—		**23 479**	**20**	**19 200**	—
				V. Parts contributives des Etats.				
10 777	87	28 580	—	1. Service ordinaire	15 033	—	30 820	—
—	—	—	—	2. Frais spéciaux des Conférences	—	—	2 800	—
10 777	**87**	**28 580**	—		**15 033**	—	**33 620**	—
12 826	**62**	**47 280**	—		**38 512**	**20**	**52 820**	—

Compte de 1908		Budget de 1909		Dépenses	Compte de 1909		Budget de 1910	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
6 385	—	11 200	—	1. Traitements	11 200	—	12 720	—
840	—	1 680	—	2. Assurances	1 680	—	1 800	—
—	—	1 000	—	3. Aides de Bureau	—	—	1 000	—
7 225	—	**13 880**	—		**12 880**	—	**15 520**	—
1 018	**70**	**1 000**	—	**II. Frais de voyages**	—	—	**1 000**	—
1 000	—	**1 000**	—	**III. Loyers**	**1 000**	—	**1 500**	—
				IV. Matériel de bureau.				
31	20	500	—	1. Livres, cartes, journaux, etc.	204	15	500	—
290	75	500	—	2. Mobilier	500	—	1 500	—
321	**95**	**1 000**	—		**704**	**15**	**2 000**	—
				V. Frais généraux de bureau.				
105	40	500	—	1. Fournitures de bureau	173	60	500	—
66	35	200	—	2. Eclairage, chauffage, eau, etc.	117	—	200	—
153	38	500	—	3. Affranchissements, expéditions	508	30	1 000	—
16	50	200	—	4. Service	149	40	200	—
341	**63**	**1 400**	—		**948**	**30**	**1 900**	—
				VI. Imprimés.				
751	75	2 000	—	1. Journal	792	—	2 000	—
447	—	24 000	—	2. Nomenclature	20 795	68	18 000	—
—	—	—	—	3. Liste des indicatifs d'appel	—	—	2 500	—
—	—	—	—	4. Statistique	—	—	700	—
—	—	—	—	5. Carte des stations	—	—	2 000	—
1 491	89	1 000	—	6. Notifications et Circulaires	975	17	1 000	—
—	—	1 000	—	7. Imprévu	—	—	700	—
2 690	**64**	**28 000**	—		**22 562**	**85**	**26 900**	—
—	—	**100**	—	**VII. Frais spéciaux des Conférences**	—	—	**3 000**	—
—	—	**500**	—	**VIII. Imprévu**	—	—	**500**	—
228	**70**	**400**	—	**IX. Divers.** (Solde reporté à l'exercice suivant)	**416**	**90**	**500**	—
12 826	**62**	**47 280**	—		**38 512**	**20**	**52 820**	—